AR Prefecture
043-214300915-20260917-20260917_01-AR
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

MAIRIE
DE
LES ESTABLES
43150

TEL 04 71 08 34 38
FAX 04.71.08.31.41

Décision de virement de crédits n°2026_01

Le maire de la commune deLES ESTABLES.....

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°20260727_02b du 27/07/2026 de vote du budget primitif 2026, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
- section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section ;
- section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section.

DÉCIDE

Article 1.

Il est décidé de procéder au virement de crédits suivants afin de régler les travaux d'éclairage public de La Vacheresse et la facture du nouveau site internet de la commune.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-204182 : Subv org.publics divers - Bâtiments et installations	0.00 €	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	**0.00 €**	**24 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2313 : Constructions (en cours)	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**25 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	25 000.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

Article 2 :

Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Les Estables, le 17 septembre 2026.

MAIRIE DE LES ESTABLES 43150

Le Maire, Philippe BRUN